

Mise en accessibilité de bâtiments communaux sur la commune de Vagney

Réponses aux questions d'entreprises

Bâtiment « bâtiment association »

Question :

- *Quels est la surface d'enrobé à effectuer ?*

Réponse : La surface d'enrobé à effectuer est de 100,00m²

Question :

- *Quels est la longueur de pavés à poser ?*

Réponse : Les pavés sont à poser entre les massifs floraux et le nouvel enrobé. Ainsi que le fil d'eau entre enrobé existant et enrobé nouveau. La longueur totale est de 50,00ml.

Question :

- *Pouvez-vous nous informer explicitement ce que représente l'alimentation en énergie et raccordement FT car il n'y a aucune modification EDF prévue (si cela était le cas, nous serions contraints de faire appel à un contrôle apave)*

Réponse : Il faut considérer que les travaux à réaliser doivent être repris en continuité des ouvrages existants de courants forts et courants faibles.

Bâtiment « chant de l'eau »

Question :

- *Y a-t-il eu un diagnostic amiante sur le bâtiment existant ?*

Réponse : Oui, il sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Pouvez-vous confirmer et préciser les besoins en canalisations et fouilles enterrées ainsi que les besoins en regards ?*

Réponse : * En façade Est : 10ml de canalisations EP (de la place Pmr jusqu'au réseaux existant) + 2 regards béton.

* En façade Ouest : 10ml de canalisations EP (de la place Pmr jusqu'au réseaux existant) + 2 regards béton.

* Au total : 20ml de canalisations EP et 4 regards béton et avaloirs

* Une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- Quel lot est en charge de la canalisation de liaison entre le réseau de collecte intérieur et le siphon de douche ?

Réponse : Aucun. Ajout d'une tranchée entre siphon de douche et réseau d'évacuation existant dans le dallage existant. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- Pouvez-vous préciser la nature des baguettes de finition au lot menuiseries ?

Réponse : La nature des baguettes de finition sera en Pvc blanc.

Question :

- La production d'ECS sera-t-elle maintenue avec l'actuel préparateur ?

Réponse : Oui

Question :

- Est-ce que les BAES sont à prévoir avec la télécommande ?

Réponse : Oui

Question :

- Un caisson sera-t-il prévu pour la VMC et où sera-t-il situé ?

Réponse : Le groupe de VMC sera remplacé par un extracteur autonome temporisé avec jeu de gaine et 3 bouches et raccordé sur l'allumage du vestiaire. L'entreprise prévoira le carottage du mur extérieur pour assurer l'extraction ainsi qu'une grille à vanelles.

Question :

- Quel sera la puissance exacte de la plateforme élévatrice ?

Réponse : 220V mono 16 Amp

Bâtiment « école primaire »

Question :

- Y a-t-il eu un diagnostic amiante sur le bâtiment existant ?

Réponse : Oui, il sera mis en ligne ce jour.

Question :

- 01.4.3.2 Rampe : « les ressauts entre la place de parking et le cheminement seront également traités. Les ressauts ne doivent pas être supérieur à 2cm » De quels ressauts et de quelle place de parking s'agit-il ?

Réponse : Dans cet article, nous parlons des ressauts que l'on pourrait éventuellement avoir entre le nouvel enrobé et l'ancien ainsi qu'entre le nouvel enrobé et le seuil de porte. Cette phrase est un rappel des normes d'accessibilité (Arrêté du 8 décembre 2014 ; Article 2)

Question :

- *Le volume de remblai après retrait de la cuve fuel est-il confirmé ?*

Réponse : Oui le volume de remblai est confirmé. Supposition d'une cuve cylindrique de diamètre 2,30m et de hauteur 2,80m (terrassément de diamètre 3,30m)

Question :

- *Pouvez-vous préciser la localisation de la démolition des murets extérieurs ?*

Réponse : Localisation : Au droit de l'escalier extérieur démolit. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Quelle est la quantité du béton de propreté sous le radier ?*

Réponse : La quantité sous le radier est de 0,483m³ et non de 1,500m³. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Pouvez-vous préciser les quantités de béton pour la fosse ascenseur ?*

Réponse : Les quantités pour l'article 01,4,5,1,2,1 comprennent seulement le radier. Les quantités des parois sont dans les pré-murs. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Pouvez-vous préciser l'épaisseur des pré-murs et leur méthode de calcul quantitative ?*

Réponse : L'épaisseur des pré-murs est de 20cm. Les quantités sont vide pour plein et l'ouvrage comprend les mannequins pour les ouvertures. Les quantités comprennent les murs extérieurs et intérieurs depuis les fondations jusqu'à l'acrotère, et aussi les parois de la fosse. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Quelles est la quantité exact d'isolations sous dallage?*

Réponse : La quantité d'isolant suivant localisation CCTP est de 6,94m² Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour

Question :

- *Pouvez-vous préciser les conceptions de dallage et de dalle ainsi que leurs positions et quantités ?*

Réponse : Le dallage bas de la cage d'ascenseur est de 25cm d'épaisseur, les dalles intermédiaires sont de 20cm d'épaisseur et la dalle haute est de 25cm d'épaisseur. Les quantités seront mis à jour sur l'Indice B. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *01.4.5.3 Etanchéité : Où sont les maçonneries d'agglomérés ?*

Réponse : Le support n'est effectivement pas de la maçonnerie agglomérée mais des prémurs. L'enduits se fera sur l'ensemble des murs enterrés de la cage d'ascenseurs.

Question :

- 01.4.4.2.1 Création d'ouverture dans murs existant ? Ou se situe-t-elle sur les plans ?

Réponse : Sur les plans sanitaires, l'ouverture à créer est entre la salle RASED et couloir.

Question :

- Le descriptif de la rampe de service de l'école ne correspond pas aux plans architecte, quel document doit être suivi ? Où se situe l'enduit ?

Réponse : L'enduit (4,00m²) se situe sur la face latérale de la rampe de service. Une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour

Question :

- Quel est l'état de surface demandé en sous face des dalles et l'état de surface des joints de pré-murs de l'extension ascenseur ?

Réponse : L'état de surface demandé sera de type soigné afin de permettre l'application d'un enduit pelliculaire avant mise en peinture. Toutes balèbres et raccords de coffrages seront soigneusement traités.

Question :

- Les radiateurs des sanitaires en place sous les châssis doivent-ils être enlevés ou déplacés ?

Réponse : Les radiateurs doivent être déplacés. L'entreprise comptabilisera aussi la modification de canalisations pour déplacer le radiateur à sa nouvelle position.

Question :

- Pouvez-vous préciser la teneur des réseaux collecteurs à mettre en place ?

Réponse : Le réseau de collecte des sanitaires reprendra, en caisson, tous les appareils sanitaires mis en place pour les collecter sur le réseau d'évacuation sanitaire existant.

Question :

- La production d'ECS sera-t-elle maintenue avec les actuels préparateur ?

Réponse : Oui

Question :

- Y aura-t-il une remise aux normes de l'installation électrique de l'école ? car le réseau pour les sanitaires est encore sous fusible porcelaine.

Réponse : Il n'est pas prévu au marché une mise aux normes de l'installation de l'ensemble du bâtiment. Cependant tous locaux rénovés ou créés devront répondre aux normes en vigueur au départ du TGBT.

Question :

- Nous avons appris qu'une autre offre pour la mise en sécurité était en cours. Y aura-t-il une influence sur les BAES et alarme incendie de ce projet (alimentation, liaison (goulotte, tube IRO, etc...)) ?

Réponse : Non

Question :

- *Sur quel tableau électrique sommes-nous sensés alimenter l'ascenseur*

Réponse : L'ascenseur devra être raccordé sur le TGBT existant.

Bâtiment « la poste »

Question :

- *Y a-t-il eu un diagnostic amiante sur le bâtiment existant ?*

Réponse : Oui, il sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Pouvez-vous préciser le devenir des trappes de ventilation de la chaufferie dans l'emprise de la rampe d'accès ?*

Réponse : Des caillebotis seront mis en œuvre sur la rampe afin de conserver les sauts de loup. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Localisation des réseaux éclairages sur les plans non indiqués.*

Réponse :

Question :

- *Où se situe le contraste visuel sur la rampe d'accès ?*

Réponse : Le contraste visuel se situe sur le chasse roue du bas de la rampe jusqu'au garde-corps. Contraste permettant d'avertir visuellement les risques de chutes.

Question :

- *Concernant la place de parking à créer, il existe actuellement 2 place standard. Doit-on prévoir le décrouitage et le remplacement de l'enrobé de celles-ci pour la futur place PMR. Sur les plans, les escaliers jouxtant ces places ne figurent pas. Doit-on les conserver ou les supprimer ? Sur les plans, il figure une bande de guidage qui n'apparaît pas dans le CCTP et DPGF. Doit-on le chiffrer ?*

Réponse : Les bandes de guidage seront rajoutées au CCTP et DPGF. Donc une modification du Lot 1 sera faite (indice B du CCTP et DPGF) et sera mis en ligne ce jour.

Question :

- *Où se situe exactement le contrôle d'accès à déplacer ? et quel est-il?*

Réponse : Le contrôle d'accès existant est une gâche électrique de déverrouillage de la porte d'accès du public. Elle sera reprise pour être adaptée sur la nouvelle menuiserie.

Question :

- *Pouvez-vous nous informer explicitement ce que représente l'alimentation en énergie et raccordement FT car il n'y a aucune modification EDF prévue (si cela était le cas, nous serions contraints de faire appel à un contrôle apave)*

Réponse : Il faut considérer que les travaux à réaliser doivent être repris en continuité des ouvrages existants de courants forts et courants faibles.